
Commissions parlementaires

Commission de la culture

Avis de consultations générales

1) La planification de l'immigration pour la période 1998-2000

La Commission de la culture est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 9 septembre 1997 dans le cadre de la consultation générale sur le document intitulé «L'immigration au Québec de 1998 à 2000: prévoir et planifier». Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire à la Commission de la culture. Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 28 août 1997.

2) Rapport quinquennal de la Commission d'accès à l'information

La Commission de la culture est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 30 septembre 1997 dans le cadre de la consultation générale sur le rapport quinquennal de la Commission d'accès à l'information (CAI) sur la mise en oeuvre de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé. Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire à la Commission de la culture. Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 10 septembre 1997.

Les mémoires doivent être transmis au Secrétariat des commissions en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressées à M. Robert Jolicoeur, secrétaire de la Commission de la culture, édifice Honoré-Mercier, 835, boulevard René-Lévesque, bureau 3.29, Québec (Québec), G1A 1A3, téléphone: (418) 643-2722, télécopieur: (418) 643-0248.